

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 janvier 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1481)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC603

présenté par
Mme Lang, rapporteure

ARTICLE 9

À la première phrase de l'alinéa 10, substituer au mot :

« et »

le mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Précision rédactionnelle.